

# L'activité PISCINE

La revue des professionnels de la piscine et du spa



ISSN 1290-9548



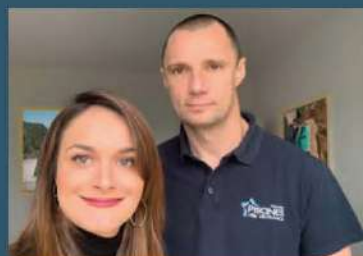
## AZENCO

"Nous développons une offre dédiée au piscinier"



## PISCINES DE FRANCE

"Nous parlons d'espace de vie et quasiment pas de piscine"



## DE BOISLAVILLE

"Un métier intéressant concret, à la fois créatif et technique"



# TABLE RONDE



## Quels services pour le consommateur d'aujourd'hui et de demain ?

## NOUVELLE RUBRIQUE : PAROLE D'APPRENTI

**DÉCRYPTAGE TECHNIQUE** Stabilisant du chlore : restons pragmatiques ! • **JURIDIQUE** Entretien des PAC : une nouvelle obligation juridique... • **CHIFFRE DU MOIS** Déjà 12000 piscines illégales identifiées • **URBANISME**



## ENTREPRISE

### ECP investit 8,5 millions d'euros pour poursuivre son développement

Etude et Conception Polyester est une PME familiale spécialisée dans la fabrication de piscines en coque polyester vendues sous la marque Aboral Piscines. Fondée il y a 15 ans par Véronique et Alain Gascioli, la PME, installée à Saint-Jean-d'Illac (33), a réalisé un CA de 22 M€ en 2021 et emploie 80 collaborateurs. Elle produit localement, avec 2 sites en Gironde ainsi qu'une usine de production en Bourgogne (ECP Bourgogne) chargée de desservir l'est du territoire et les pays limitrophes. Après le site de Bourgogne, ouvert au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, elle réfléchit à de nouvelles implantations dans les Hauts-de-France et en PACA.

L'entreprise a comme objectif d'accroître son réseau en passant de 80 à 100 partenaires revendeurs d'ici à fin 2022. Elle met à leur disposition des services dédiés, des équipes support chargées de les conseiller et des outils de travail pour faciliter la pose des coques de piscines (grue de 24 mètres de hauteur installée sur les camions).

Pour accompagner son développement, ECP a procédé à d'importants investissements dans ses sites de production sur les 18 derniers mois, notamment technologiques, pour améliorer la qualité de fabrication (salle blanche chauffée / climatisée, salle de robots, automatisation de la fabrication), de service, et faciliter l'innovation en proposant 4 à 6 nouveaux modèles par an, créés par son bureau R&D, pour renouveler son offre (formes, couleurs et équipements).

Au total, l'entreprise aura investi 8,5 M€ dont 4 M€ sur son site en Bourgogne, 4 M€ sur l'usine de Saint-Jean d'Illac et 470 K€ pour l'extension de ses bureaux et de son espace Aboralshop au siège du groupe. Grâce à ces développements, l'entreprise vise un objectif de chiffre d'affaires de 27 M€ en 2022.

**Aboral** - [www.aboral.fr](http://www.aboral.fr)



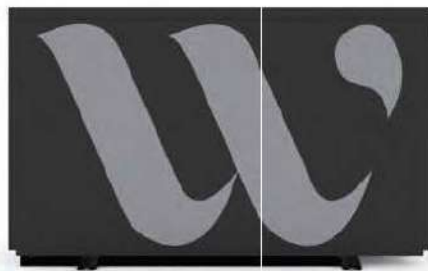
## PRODUIT

### Du nouveau au catalogue Warmpac

Le fabricant dévoile l'édition 2022 de son W catalogue. Les clients et partenaires de Warmpac ainsi que tous les professionnels de la piscine peuvent y retrouver les gammes des différentes marques WPool, WPure, WPump et WServices regroupant les services de l'entreprise.

Ce support d'accompagnement intègre les nouveaux produits de cette saison comme la WP Signature, une des 4 nouvelles gammes de produits WPool. Cette gamme de pompe à chaleur Full Inverter est dotée d'une ventilation qui facilite son installation notamment en termes d'espace nécessaire. Disponible en 4 puissances, elle est équipée du WIFI Control pour gérer la pompe à distance via son smartphone et l'application Aquatemp. Son système Smart Defrosting permet un dégivrage automatique et plus économique.

**Warmpac** - [warmpac.fr](http://warmpac.fr)







Niveko Débordement Advance

## PRODUIT

### Niveko présente sa gamme de piscines à débordement

Spécialisée dans la fabrication de piscine High-Tech Polymer, l'entreprise lançait, en 1995, ses modèles de piscine à skimmer. Quelques années plus tard, en 2008, Niveko a développé et commercialisé le Whisper, un bac de débordement silencieux et design. Aujourd'hui, le fabricant conçoit et propose 5 modèles différents de piscines à débordement pour satisfaire des exigences spécifiques (dimensions, couleurs, escaliers, etc.) et des besoins variés des futurs propriétaires afin de leur offrir un service « sur mesure ».

- Le modèle de base, **Niveko Débordement Multi** a été pensé pour une installation et un entretien facile. Le débordement peut revêtir, en option, une grille classique en PVC, une pierre de granit naturel ou une pierre grecque. Polyvalent, le Multi convient aux projets de forme non conventionnelle qui s'éloignent du bassin rectangulaire standard.
- **Niveko Débordement Advance** s'installe en extérieur et en intérieur. Il comprend deux rangées de pierres naturelles et peut être combinée avec le Whisper.
- Aux lignes simples et minimalistes, le design de **Niveko Débordement Evolution** permet une intégration optimale dans l'environnement de la piscine. En effet, la transition de surface entre le bord du débordement et les abords de la piscine se fait discrètement.
- **Niveko Débordement Infnlty** s'implante et s'adapte aux terrains légèrement en pente. Son bord peut être placé sur deux ou trois côtés de la piscine. Il peut également être combiné avec le Niveko Débordement Advance dans le cadre d'un seul projet.
- **Niveko Débordement Underflow** allie design et technologie. Il bénéficie des principaux avantages des piscines skimmer et de l'esthétique d'une piscine à débordement. La terrasse recouvre le bord à débordement pour fondre le bassin dans l'extérieur.

L'ambition de Niveko est d'offrir une diversité de bassins afin que chacun réalise la piscine de ses envies.



Niveko Débordement Underflow

Niveko - [www.niveko-pools.fr](http://www.niveko-pools.fr)



Le spécialiste de l'équipement technique pour piscine



## COMPACT



4 modèles - pour bassins de 35 à 95 m<sup>2</sup>

LA POMPE À CHALEUR PERFORMANTE ET ACCESSIBLE À TOUS



FULL INVERTER



GARANTIE 3 ANS  
TOUTES PIÈCES



SIMPLE ET INTUITIVE  
GRÂCE À SON CONTRÔLEUR

In **W** we trust !



[www.warmpac.fr](http://www.warmpac.fr)

[www.wpool.fr](http://www.wpool.fr)

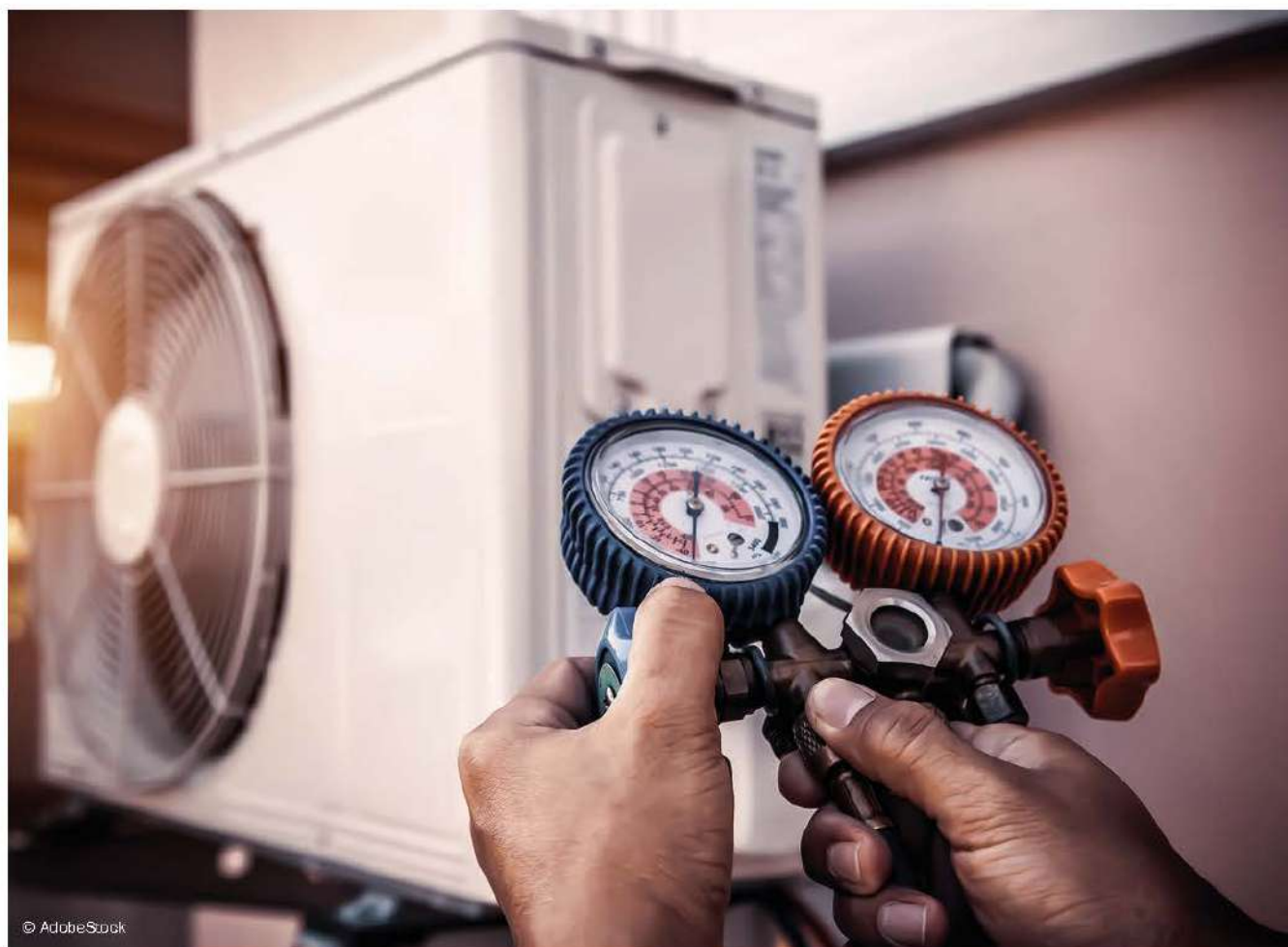


# ENTRETIEN DES POMPES À CHALEUR DE PISCINE

## Une nouvelle obligation juridique

*L'arrêté du 24 juillet 2020 relatif à l'inspection périodique des systèmes thermodynamiques et des systèmes de ventilation combinés à un chauffage dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kilowatts, suivi par le décret n° 2020-912 du 28 juillet 2020 relatif à l'inspection et à l'entretien des chaudières, des systèmes de chauffage et des systèmes de climatisation, obligent désormais les propriétaires de piscine à faire contrôler leur pompe à chaleur, réversible ou non.*

Texte : Sébastien Carensac



© AdobeStock



**Périodicité de l'entretien** (Art. R. 224-44-3) : la période séparant deux entretiens ne peut pas excéder deux ans. L'entretien est effectué par une personne remplissant les conditions de qualification professionnelle prévues au chapitre II de l'article 16 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.

- ▶ Le premier entretien d'un système thermodynamique soumis aux dispositions du présent paragraphe est effectué au plus tard deux ans après son installation ou son remplacement.
- ▶ Le premier entretien des systèmes thermodynamiques existants au 1<sup>er</sup> juillet 2020 est effectué au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**Preuve de l'entretien** (Art. R. 224-44-4) : une attestation d'entretien est établie par la personne qui a réalisé l'entretien, dans un délai de quinze jours suivant sa visite.

L'attestation est remise au commanditaire de l'entretien qui la tient à la disposition des agents mentionnés à l'article L. 226-2.

#### Plus d'informations :

- Arrêté du 24 juillet 2020 relatif à l'inspection périodique des systèmes thermodynamiques et des systèmes de ventilation combinés à un chauffage dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kilowatts
- Décret n° 2020-912 du 28 juillet 2020 relatif à l'inspection et à l'entretien des chaudières, des systèmes de chauffage et des systèmes de climatisation

## POURQUOI ÇA COMPTE ?

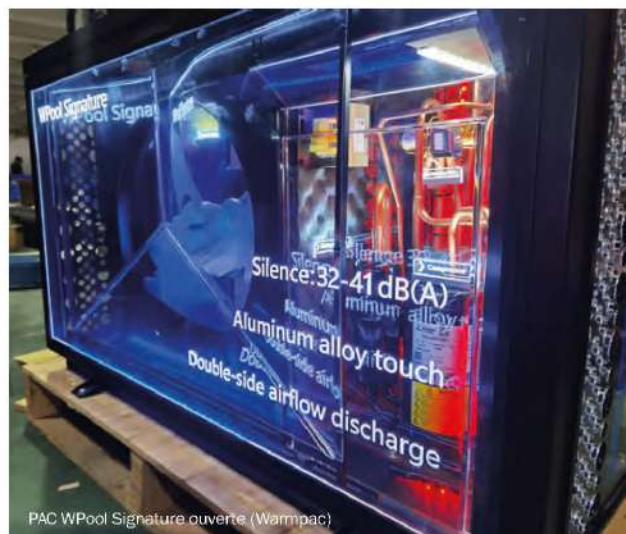
### De nouvelles obligations pour le piscinier ?

Cette législation n'entraîne pas de nouvelles obligations pour le piscinier. En effet, **seuls les techniciens certifiés qualIPAC peuvent procéder à la maintenance technique** de la pompe à chaleur piscine : contrôle d'étanchéité du circuit pour détecter une fuite éventuelle, remplissage du gaz...

En revanche, même si « nul n'est censé ignorer la loi », le professionnel a un **devoir d'information et de conseil** envers son client en tant que vendeur et installateur, comme pour tout équipement du bassin, que ce soit un électrolyseur, un volet immergé ou un robot électrique.

### Quels avantages de cette nouvelle réglementation pour le piscinier ?

1. **Une image de professionnel renforcée** : qui dit PAC bien entretenue, dit PAC qui fonctionne bien, une piscine bien chauffée et un client satisfait.
2. **Une opportunité de vendre un service complémentaire** : le fait d'être conseil va donner de la crédibilité au piscinier et lui permettre de prescrire un contrat d'entretien complémentaire à son client, qu'il soit inclus dans un contrat de remise en route ou d'hivernage, qu'il fasse partie d'un contrat de vérification plus général de l'ensemble des appareils électriques ou qu'il prenne la forme d'un diagnostic précédant l'acquisition d'une maison avec piscine.
3. **Une occasion de vendre un produit de remplacement** : l'entretien régulier va permettre au professionnel d'anticiper une panne liée au vieillissement de l'appareil ou de proposer le remplacement



PAC WPool Signature ouverte (Wärmepack)

par une PAC full inverter au fonctionnement davantage économique et écoresponsable.

4. **Un geste éco responsable et une meilleure durabilité des équipements** : une pompe à chaleur régulièrement entretenue aura une plus grande durabilité et sera plus efficace. Il sera également plus facile d'identifier une fuite du gaz frigorigène (qui reste un polluant atmosphérique même s'ils le sont de moins en moins) pour la réparer et la recharger.
5. **Un certificat d'entretien obligatoire pour le client** : en cas de vente de sa maison, le particulier pourra démontrer l'entretien régulier et le bon fonctionnement d'un appareil qui représente un certain investissement.

### Quel entretien courant et annuel pour une pompe à chaleur ?

Dans le cadre de ses prestations et pour garantir à son client un fonctionnement optimal de sa PAC, le piscinier doit procéder à :

- un **examen visuel du compresseur** ;
- un **dégraissage de l'évaporateur** qui peut être encrassé et ne pas fonctionner correctement (attention de ne pas donner de coup sur les ailettes) ;
- un **nettoyage du ventilateur** qui peut être obstrué par des débris végétaux pour s'assurer de la bonne circulation de l'air ;
- une **inspection de la bonne évacuation des condensats** (risque d'encrassement possible des ailettes) ;
- un **resserrage des borniers** de l'appareil (ainsi que de ceux des autres équipements dans le local technique) ;
- une **vérification de la circulation de l'eau** (pompe de filtration) ;
- un **contrôle du niveau de gaz**.

### Et pour la maintenance ?

Rapprochez-vous de votre fabricant de pompes à chaleur. Il pourra soit vous orienter vers un frigoriste partenaire, soit réaliser un contrôle à distance et vous délivrer un état voire un certificat d'entretien.

Remerciements à Maxime DESVIGNES (Polytropic), Bernard PHILIPPE (Wärmepack) et Mathias WERNER (Corelec)





coupe l'arrivée d'eau. Le volet roulant a été installé à la toute fin de chantier et s'intègre parfaitement dans l'ensemble maison, jardin et piscine. Son interrupteur sans fil est fixé sur un mur de la maison avec vue immédiate sur le bassin pour des raisons de sécurité. Cet équipement convenait parfaitement aux clients car il permettait d'élargir la période baignade tout en sécurisant la piscine. »

## UNE SATISFACTION PARTAGÉE

« Même s'ils savaient à quoi s'attendre, les clients étaient quand même agréablement surpris du résultat. Ils étaient ravis car la piscine correspondait parfaitement à leurs attentes esthétiques et pratiques. La première année, j'ai procédé à la mise en hivernage du bassin et de ses équipements. C'était un tout nouveau fonctionnement pour les propriétaires, il fallait leur montrer les bons gestes. Après leur avoir expliqué le procédé à suivre, ils étaient beaucoup plus à l'aise et surtout, autonomes. Depuis, ils profitent de leurs instants de baignade en toute quiétude.

## Fiche technique

**Dimensions** : 10,5 x 4 m avec escalier 4 marches et plage immergée  
**Revêtement** : membrane armée 150/100<sup>e</sup> gris anthracite (delifol)  
**Filtration** : à sable (15 m<sup>3</sup>/h)  
**Équipements** : robot hydraulique Polaris 280, pompe à chaleur (Polytropic), volet roulant (DEL - CF Group France), projecteur  
**Pièces à sceller** : 2 skimmers, 2 bondes de fond, 4 buses de refoulement, 1 prise balai, 1 régulateur de niveau d'eau, 1 surverse

**Ozéo - Eaux & Piscines** / Depuis 1998

8, allée de Jonquerolles, ZA de la Gare 13210 Saint-Rémy-de-Provence

04 90 92 22 58

contact@eauxetpiscines.com

www.ozec-piscines.fr

Effectifs : 25 personnes



Le spécialiste de l'équipement technique pour piscine



Pompes à chaleur

## WP SIGNATURE

La technologie que l'on ose montrer



4 modèles - pour bassins de 60 à 120 m<sup>3</sup>

**VENTILATION LATÉRALE**  
 INNOVATION BREVETÉE IDÉALE  
 POUR TOUTES LES INSTALLATIONS

**FULL INVERTER**  
 COMPRESSEUR, VENTILATEUR ET CARTE ÉLECTRONIQUE HAUTE PERFORMANCE

**WIFI CONTROL**  
 SUPERVISION ET PILOTAGE DE LA PAC À DISTANCE

**SILENCE CONTROL**  
 TRÈS FAIBLE NIVEAU SONORE

**CONTRÔLEUR**  
 ÉCRAN DIGITAL TACTILE INTUITIF

**In W we trust !**






www.warmpac.fr      www.wpool.fr

# Catalogues

Il vous manque peut-être l'un de ces catalogues récents\*. Cochez son nom, apposez votre tampon et inscrivez vos coordonnées. Renvoyez cette page par courrier ou par mail à [pfavre@activite-piscine.com](mailto:pfavre@activite-piscine.com) Nous ferons parvenir votre demande dès réception.

\*Catalogues reçus en date du 11 fév. 2022

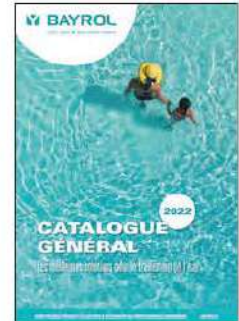
ABRICOMET



ABRICOMET



BAYROL



BWT



CORELEC



HAYWARD



KAWANA



KRIPSOL



PCFR / POOLCOP



POOL TECHNOLOGIE



SEAMAID



SORODIST



SYCLOPE ELECTRONIQUE



WARPAC



Entreprise .....

Adresse .....

CP .....

Ville .....

Email .....

Votre tampon